

Numéro de dossier : 1124439006

**Unité administrative responsable** Mise en valeur du territoire , Direction du développement économique et urbain , Urbanisme et aménagement urbain

**Objet** Adopter, en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un projet de règlement autorisant la construction et l'occupation d'un centre de traitement de matières organiques sur un emplacement situé du côté nord du boulevard Henri-Bourassa, entre la rue Valiquette et le boulevard Thimens (lot 1 163 631 du cadastre du Québec), sur le territoire de l'arrondissement de Saint-Laurent, et mandater l'Office de consultation publique de Montréal pour tenir la consultation publique requise par la loi.

**Sens de l'intervention**

Avis favorable avec commentaires

**♦Commentaires**

Le terrain est conforme pour l'implantation d'un centre de compostage fermé d'une capacité de 50 000 tonnes / an, il est suffisamment grand et plat. Il est situé à proximité des autoroutes 40 et 13. Le ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs a émis un avis préliminaire favorable à l'implantation d'un centre de compostage sur ce terrain

**Numéro de certificat (ou note)****Responsable de l'intervention**

Éric BLAIN  
Chef de division - soutien technique et infrastructure  
Tél. : 514-872-3935  
Date: 2012-05-25

**Endossé par:**

Roger LACHANCE  
Directeur par intérim. - Environnement et développement durable  
Tél. :514-872-7540  
Date d'endossement: 2012-05-25

Numéro de dossier : 1124439006